

L'ISSOUDUNOIS

Bulletin d'information de la Municipalité de Notre-Dame-du-Sacré-Cœur-d'Issoudun
En ligne au www.issoudun.qc.ca

INFORMATIONS MUNICIPALES EN VRAC

INSCRIPTIONS AU TERRAIN DE JEU ET LOCATIONS DE SALLES

À titre informatif, veuillez prendre note que les inscriptions pour le terrain de jeu ainsi que la location des salles municipales se feront, d'ici quelques semaines, directement en ligne. Si vous avez déjà réservé une des salles municipales, ne craignez rien, la migration des réservations de l'ancienne plateforme à la nouvelle sera assurée par un employé municipal, et aucune réservation n'en sera affectée.

PERMIS

Vous faites des rénovations? Une construction? Une nouvelle piscine? Un agrandissement? N'attendez-pas que le contracteur soit dans votre cour avant de demander un permis. Appelez-nous ou écrivez-nous dès que vous aurez pris la décision de réaliser votre projet. Vous rénovez seulement votre sous-sol ou votre salle de bain? Votre beau-frère vous dit que vous pouvez démolir votre cabanon sans en aviser l'hôtel de ville?

Souvenez-vous que seul le responsable municipal peut vous confirmer si vous avez besoin d'un permis ou non.

TAXES MUNICIPALES

Vous avez récemment reçu vos comptes de taxes. **IMPORTANT:** le premier paiement du compte de taxes est dû pour le 15 mars prochain. Veuillez s'il vous plaît respecter la date d'échéance.

Pour toutes questions ou précisions, veuillez nous écrire à admin@issoudun.qc.ca

DATES À RETENIR

Conseil municipal : Prochaine séance ordinaire : Mardi le 2 avril 2024 à 19h30

Taxes municipales : Échéance du prochain paiement le 15 mars 2024.



Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
25	26	27	28 Biblio. 16h à 20h	29	1er mars	2 Biblio. 9h30 à 11h30
3	4 CONSEIL 19H30	5	6 Biblio. 16h à 20h	7	8	9 Biblio. 9h30 à 11h30
10	11 FERMIÈRES 19h30	12 Club Quad Salle conseil 19H à 22h	13 Biblio. 16h à 20h	14	15 Date d'échéance premier paiement de taxes	16 Biblio. 9h30 à 11h30
17	18	19	20 Biblio. 16h à 20h	21 FADOQ 11H à 16H	22	23 Biblio. 9h30 à 11h30
24	25	26	27: RCR Salle Comm Biblio. 16h à 20h	28	29	30 Biblio. 9h30 à 11h30
31	1er avril	2 CONSEIL 19H30	3 Biblio. 16h à 20h	4	5	6 Biblio. 9h30 à 11h30

PRINCIPALES DÉCISIONS PRISES PAR VOTRE CONSEIL MUNICIPAL À LA SÉANCE ORDINAIRE DU 4 MARS 2024

AUTORISER

- Une demande de contribution financière
 - de 1 000\$ à Aide Alimentaire Lotbinière pour leur projet de relocalisation;
 - de 150\$ à Fondation de la santé et des services sociaux Lévis-Lotbinière;
 - de 75\$ à la Compétition des pompiers de Lotbinière.
- L'embauche de M. Éric Charbonneau au poste de responsable des travaux publics;
- L'embauche de Mme Élisabeth Charest au poste de directrice générale;
- La vente pour non-paiement de taxes 2024 tel que présenté;
- Les modalités du camp de jour (TDJ) 2024;
- Les demandes de permis et dérogations mineures suivantes:
 - permis de construction d'un bâtiment industriel au 315-325 rue des Trembles;
 - permis de construction d'un bâtiment industriel au 365 rue des Trembles;
 - permis de construction d'une habitation unifamiliale au 21 rue Brousseau;
 - dérogation mineure dans le 5e rang pour la construction d'un appentis de 16' de largeur au lieu de 12' tel qu'autorisé;
 - dérogation mineure pour permettre la conversion d'une cabane à sucre en habitation unifamiliale principale ayant une marge de recul avec la ligne de terrain de 21 mètres au lieu de 30 mètres tel que prescrit;

ADOPTER les résolutions suivantes:

- Demander à la MRC de Lotbinière de modifier l'inventaire du patrimoine architectural afin de retirer les propriétés classées faible et moyenne du registre;
- Acceptation provisoire des travaux de la prolongation de la rue Brousseau (2e phase) et cessation à la Municipalité;
- Approbation d'une firme externe pour la réalisation d'une étude pour la mise en commun et l'optimisation des ressources en sécurité incendie sur le territoire de la MRC de Lotbinière;

CHANGEMENT À LA DIRECTION GÉNÉRALE DE LA MUNICIPALITÉ

Je tiens à écrire un message de remerciements. Un merci à vous tous, citoyens et bénévoles impliqués qui ont fait de mon passage à Issoudun une expérience enrichissante et mémorable. Un merci aux employés que j'ai côtoyé et présents et qui avait à cœur de rendre service à la population. Un merci aux membres du conseil qui ont Issoudun tatoué sur le cœur et qui s'efforce de suivre le courant changeant de la gestion municipale. Et nécessairement un merci tout spécial à Mme Annie Thériault, mairesse d'expérience, une femme vaillante et qui donne une partie de sa vie au bien-être de la Municipalité.

La Municipalité sera entre bonne main puisque je profite de la même occasion pour souhaiter la bienvenue à Mme Élisabeth Charest qui est nouvellement nommée directrice générale et greffière-trésorière. Mme Charest arrive avec un bagage de gestion intéressant et saura apporter sa couleur à l'équipe municipale.

Je profite par la même occasion de souhaiter la bienvenue officielle à M. Anthony Gagné comme agent de développement et M. Éric Charbonneau à titre de responsable des travaux publics, complétant Mme Hélène Poliquin technicienne comptable et M. Thierry Au-ber adjoint aux travaux publics. Une belle équipe complète et compétente à votre service!

Mathieu Roy, Directeur général et greffier-trésorier

Après leur adoption par le conseil, les procès-verbaux toujours disponibles en ligne au
<http://www.issoudun.qc.ca/documentation/#verbaux>

LE MOT DE LA MAIRESSE

Ajout au règlement harmonisé sur la sécurité publique et la protection des personnes et des propriétés

Chers citoyens,

L'ensemble des municipalités de la MRC de Lotbinière ont adopté une mise à jour du règlement RHSPPP qui est harmonisé partout dans la MRC et qui contient des articles touchant à la paix et au bon ordre, à la protection publique, aux nuisances, etc.

Je souhaitais vous faire un résumé des principaux nouveaux articles qui risquent davantage de vous toucher.

Premièrement, concernant les brûlages récréatifs (**feux de joie**, section 11.3), de nouvelles mesures moins restrictives ont été adoptées. Auparavant, seuls les appareils avec pare-étincelles étaient permis pour un tel usage. Maintenant, il est permis de faire usage de « ronds de feu » en autant qu'ils soient aménagés à plus de 10 mètres de tout bâtiment et/ou véhicule récréatifs et à plus de 3 mètres des limites de terrain. Un espace libre de 3 mètres de toutes matières combustibles doit être respecté autour du rond de feu. Le foyer au bois est également permis avec une réduction de la distance à 3 mètres au lieu de 10 mètres. En tout temps et peu importe le type d'appareillage de combustion ou de cuisson utilisé, les flammes ne doivent pas dépasser plus de 1 mètre de hauteur.

Des modifications ont également été adoptées concernant l'usage de **feux d'artifices** (section 11.4). Il est maintenant permis d'en faire usage sans permis en respectant les conditions suivantes : le terrain ou le lieu d'utilisation doit avoir une superficie minimale de 30 mètres par 30 mètres et être dégagé à 100 %. Il doit être situé minimalement à 200 mètres d'une usine, d'un poste à essence, d'une station-service, d'un entrepôt où se trouvent des explosifs, des produits chimiques ou toutes matières combustibles. Il doit être libre de tous matériaux pouvant représenter un risque d'incendie. Les conditions météorologiques doivent être adéquates pour l'utilisation (pas de sécheresse ni de vent). Enfin, les conditions d'utilisation du fabricant doivent être respectées et il est interdit de faire usage de feux d'artifices après 23h et avant 7h le matin.

Dans la section 11.6, on retrouve toutes les normes d'affichage des **numéros civiques**. Tout propriétaire est tenu d'afficher le numéro civique attribué à sa propriété de façon qu'il soit visible de la voie publique en tout temps et en bon état.

Enfin, concernant le **stationnement** (annexe P), il est interdit en tout temps dans le village sur la rue Principale entre les numéros civiques 259 et 325 inclusivement, et ce, de chaque côté de la rue ainsi que dans toute la zone entre le garage municipal, le terrain de baseball et la patinoire. Il est également interdit en tout temps sur la rue Olivier du côté nord. Les stationnements municipaux (centre communautaire 268 rue Principale, chalet des loisirs 455 route de l'Église et bureau municipal 314 rue Principale) sont réservés aux utilisateurs de ces bâtiments et sont donc interdits le reste du temps.

Ce résumé n'a pas la prétention d'être complet et n'a aucune valeur légale. Pour plus de précision, je vous invite à vous référer au règlement RHSPPP que vous trouverez sur notre site web sous l'onglet « Ma municipalité, Principaux règlements ».

Bon début de printemps!



Annie Thériault

Mairesse



Centre d'études collégiales de Lotbinière

Cégep de Thetford

Il n'est pas trop tard pour faire une demande!

Le Centre d'Études collégiales de Lotbinière offre en effet la chance aux futurs étudiants de déposer une demande d'admission au 2^e tour, et ce, dans tous ses programmes d'études d'ici le 1^{er} mai.

Tous les programmes de votre cégep accessibles au 2^e tour d'admission!



Une offre de programme diversifiée

Rappelons que le CEC de Lotbinière offre présentement six programmes d'étude:

- ◆ Tremplin DEC
- ◆ Sciences humaines, profil interactions sociales et communications
- ◆ Science de la nature
- ◆ Technique de comptabilité et de gestion, profil entrepreneurial et développement régional
- ◆ Technique de bureautique, offert en ligne
- ◆ Technique d'éducation spécialisée

Sans oublier la vie étudiante active et diversifiée, le eSport et plusieurs activités!

Votre enfant hésite encore quant à son choix de programme? L'activité *Étudiant d'un jour* est offerte tous les jours de l'année pour permettre aux gens de plonger dans le cœur de la formation qui les intéresse.

Visitez notre site web pour plus de détails.



REGROUPEMENT DES JEUNES DE LOTBINIÈRE

MARS 2024

BONS COUPS DES JEUNES

- 25 jeunes participant à notre activité régionale au Bora Parc.
- Implication de 7 jeunes à la cantine réalisée aux courses de bazous d'Issoudun.
- Plusieurs activités réalisées en MDJ sur le thème de la promotion de la vie pour le mois « On s'love »
- Plusieurs activités réalisées en MDJ sur le thème de la *persévérance scolaire*.



REGROUPEMENT DES JEUNES DE LOTBINIÈRE

À VENIR

- Mars : Début du programme de 6^e année « À la Conquête de ta MDJ ! »
- 5 au 6 mars: chalet récompense
- 7 mars: Cinéma et quilles Inter-MDJ
- 29 mars: Journée de l'Efflo

Activités offertes pour tous les jeunes de 12 à 17 ans de la MRC de Lotbinière

 rjlotbiniere

 rjlotbiniere

 Regroupement des jeunes de Lotbinière

www.rjlotbiniere.com

Pages suivante pour les photos! →



INSCRIPTIONS OBLIGATOIRES
PAR COURRIEL À
mairresse@issoudun.qc.ca

FORMATION RCR GRATUITE

Lieux: Grande Salle du centre communautaire,
268 rue principale, Issoudun.

Date: 27 mars 2024, à 19h.

****Aucune accréditation ne vous sera fournie. L'objectif n'est pas de vous certifier, mais plutôt de vous donner confiance en vos capacités.**

Inscription obligatoire: mairresse@issoudun.qc.ca

Apprenez à sauver des vies!



PROGRAMME D'INFORMATION AUX AÎNÉS

Ateliers donnés sur 6 mercredis
13h30 à 16h00

Date: 10, 17, 24 avril ainsi que 1, 8 et 15 mai 2024

Endroit: Salle du Conseil
268 rue Principale, Issoudun



- Anticiper les transitions pour mieux les vivre
- Être proche aidant ou devoir être aidé : l'impact sur le choix d'un milieu de vie



- Le rôle du CISSS dans le soutien à domicile
- Loi visant à mieux protéger les personnes en situation de vulnérabilité



- Les services à domicile proposés dans la MRC
- Les organismes communautaires disponibles
- La sécurité à domicile



- L'Univers des résidences privées pour aînés
- Les droits et obligations des locataires



- Les différents types de milieux de vie adaptés aux aînés et l'élaboration d'une planification budgétaire au service de nos choix



- La protection du consommateur et les mesures de protection

Places limitées
Coût 10.00\$
pour la session



Pour inscription: Mélanie
1-418-728-4825
poste 102



Jardins commémoratifs de **Sainte-Élisabeth**

BUREAU ADMINISTRATIF :

- 171 rue Beauvillage
- Saint-Gilles, G0S 2P0
- Inhumations et administration :
- 418 401-2001
- www.jc-se.com/nous-joindre

HORAIRE : Lundi au jeudi, 9h à 12h
En après-midi, sur rendez-vous
Fermé le vendredi

CIMETIÈRES AVEC COLUMBARIUM : ISSOUDUN | SAINT-AGAPIT | SAINTE-AGATHE | SAINT-ANTOINE | SAINT-APOLLINAIRE | SAINT-FLAVIEN | SAINT-GILLES | SAINT-JANVIER | SAINT-OCTAVE



Bricolage de Pâques

Le 30 mars de 9h30 à 11h30
À la bibliothèque La Rêverie

Le bricolage peut être fait sur place ou apporté à la maison. Venez chercher votre trousse!

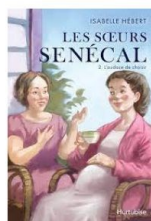
NOUVEAUTÉ

5E
TOME



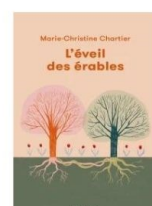
BD

2e tome



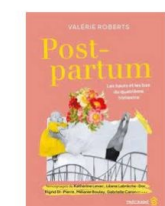
De l'auteur de
Aller simple
pour
l'inconnu

Nouvelle
série



Suite du
sommeil des
loutres

3e et dernier tome



Le livre que
toutes les
mères
doivent lire



Courses de bazous 2024 : Grâce au travail des bénévoles, au support des commanditaires et au spectacle des coureurs, l'édition 2024 est un grand succès! Ce seront plus de 2200\$ qui seront remis à la Société Canadienne du Cancer en collaboration avec le Relais pour la Vie!

Souper des bénévoles: Le 27 avril 2024, nous tiendrons notre fameux souper des bénévoles pour les remercier et souligner leur excellent travail.

Un groupe privé sur la plateforme Facebook a été créé pour notre sous-conseil. Recherchez « Chevalier de Colomb Issoudun » pour demander votre adhésion au groupe. Vous pouvez aussi rechercher « Course de bazous Issoudun ».

Pour participer, contactez un Chevalier que vous connaissez ou Michel Boilard au 418-476-1230.



La prochaine rencontre du Cercle des Fermières se déroulera le **Lundi le 11 mars 2024 à 19h30**.

Pour plus d'informations, veuillez contacter Mme Chantal Garneau.



Le prochain dîner communautaire « **cabane à sucre** » aura lieu le **jeudi 21 mars** prochain de **11h00 à 16h00** dans la grande salle du centre communautaire. Ceux qui ne sont pas membres et qui désirent participer à ce dîner pourront réserver leur place la veille en me contactant.

Bienvenue à tous !!!

Gilles Demers, président

418-265-3811



Municipalité
Issoudun

En cette fin de saison hivernale, la municipalité souhaite adresser ses plus sincères remerciements à M. Stéphane Croteau. Monsieur Croteau a prêté main-forte aux employés municipaux en ce qui a trait à l'entretien de la patinoire extérieure d'Issoudun.

Merci beaucoup Stéphane!



Nos cafés-rencontres

Parce que vous n'êtes pas seul dans votre situation...



Services cancer

Café-rencontre
pour personnes atteintes de
cancer

11 mars, 15 h 00

au local de Présence, St-Flavien

Services endeuillés

Café-rencontre
pour endeuillés

26 mars, 14 h 30

au local de Présence, St-Flavien

Informations et inscriptions: (581) 576-3599 ou intervenant@presencelotbiniere.com



Serge Blanchet
prop.



Machinerie agricole

- Entretien et réparation
- Pose et réparation de pneus
- Pièce cuite, pneu calcium

cell.: **418-728-1458**

rés.: **418-728-4474**

199A Bois-Franc Ouest
Issoudun (Québec), G0S 1L0

Affichez-vous !

Faites votre publicité dans notre journal municipal et aidez-nous à y mettre de la couleur.



Contactez-nous
pour obtenir nos tarifs.



VOTRE BUREAU MUNICIPAL

Heures d'ouverture : Lundi, mardi et jeudi 9h00 à 12h00 et 12h30 à 16h30
Vendredi et les jours fériés fermé

Coordonnées : 314, rue Principale Issoudun (Québec) G0S 1L0
418-728-2006
admin@issoudun.qc.ca

L'ISSOUDUNOIS, VOTRE JOURNAL MUNICIPAL

Prochaine parution : Avril 2024
Date de tombée : 22 mars 2024

